

COMMENT COMMUNIQUER SES DONNÉES

1. **En utilisant le masque de saisie de données.** Aller sur le site "<http://www.odonat-alsace.org>" et laissez-vous guider. Le logiciel est très convivial.

Un conseil : utilisez la « Fiche préparatoire à la saisie des données » et remplissez une feuille pour chaque carré 5 x 5 km.

Lors de la première utilisation du logiciel, il faudra saisir vos « prénom, nom, adresse postale et électronique », puis un nom d'utilisateur et un mot de passe. A la seconde connexion, vous devrez signaler votre nom d'utilisateur et votre mot de passe. Par la suite, si vous utilisez le même ordinateur, vous serez reconnu automatiquement et vous accéderez directement au masque de saisie.

Le module de saisie a été conçu pour être à la fois très simple d'utilisation et complet. Il est commun à plusieurs associations (LPO, GEPMA, BUFO et IMAGO) mais de nombreux champs ne sont pas obligatoires (par exemple les coordonnées géographiques).

Il se compose de 3 parties :

- la localisation de l'observation
- les données générales de l'observation (groupe taxonomique, espèce...)
- des informations propres à chaque groupe

De nombreux raccourcis facilitent la tâche...

- Première partie : localisation de l'observation :

1. Cliquer sur le département 67 ou 68
2. Choisir la maille 10 x 10 km dans le menu déroulant (ordre alphabétique)
3. Choisir la maille 5 x 5 km en cliquant sur I, II III ou IV
4. Choisir la commune parmi celles qui sont proposées : le choix est limité aux communes du carré 5 x 5 km. Si vous ne connaissez pas les limites communales exactes, choisissez la commune la plus proche du site d'observation
5. La précision de la maille 1 x 1 km est souhaitée pour les espèces de la Liste rouge, mais si vous ne savez plus si l'espèce concernée est en liste rouge, l'ordinateur vous le rappellera un peu plus tard... Continuez... Les autres champs sont facultatifs

- Deuxième partie : groupe taxonomique

1. Choisir "oiseaux" dans le menu déroulant (ou un autre groupe...)
2. Nom vernaculaire : tapez les 3 premières lettres du nom vernaculaire (avec accent si c'est le cas, par exemple "més" pour mésange) puis choisissez dans le menu déroulant l'espèce qui vous intéresse - le nom scientifique apparaît de lui-même... Pour les quelques espèces inconnues de l'ordinateur, il est possible de saisir le nom complet de l'oiseau. Il est ensuite possible d'apporter des précisions sur le lieu-dit de l'observation et divers commentaires, mais ce n'est pas nécessaire pour signaler la présence d'une espèce dans un carré atlas, surtout si elle est commune.
3. Date d'observation : vous pouvez préciser la date exacte (par exemple 02/05/2006) ou uniquement l'année. Vous pouvez aussi utiliser le calendrier proposé et vous validez en cliquant sur le V à côté du calendrier et vous passez à l'étape suivante.

- Troisième partie propre à l'atlas des oiseaux nicheurs :

Précisez le statut de l'observation : Nicheur possible, probable ou certain. Rappel rapide pour les cas les plus courants :

- Nicheur certain = observation du nid avec oeufs ou poussins ou jeunes non volants ou parade d'intimidation
- Nicheur probable = oiseau chanteur cantonné dans un territoire de nidification
- Nicheur possible = oiseau présent en période de nidification dans un milieu favorable, mais attention aux espèces migratrices (par exemple le Gobemouche noir de passage régulier en plaine fin avril et début mai).

Puis vous enregistrez l'observation et vous avez le choix entre 2 options pour une nouvelle saisie. Si vous souhaitez communiquer une nouvelle donnée :

- **sur le même site**, il vous suffit de cliquer sur le premier lien « [cliquez sur ce lien pour saisir une nouvelle observation en conservant les paramètres géographiques saisis](#) », ce qui vous évite de saisir de nouveau les informations sur la localisation.
- **sur un nouveau site**, cliquez sur le second lien...

Important : Pour la partie "avifaune", le masque de saisie n'est utilisé par la LPO que pour les données qualitatives de l'atlas, en conséquence :

- il n'est pas utile de saisir des données redondantes (un même chanteur le 2 mai, le 10 mai et le 25 juin etc.) : dans ce cas, mentionnez la date la plus appropriée par rapport au critère de nidification le plus élevé. Si vous le souhaitez, vous pouvez donner davantage d'indications dans la case « commentaires ».
- commune : Si vous ne connaissez pas les limites communales exactes, choisissez la commune la plus proche du site d'observation (nota : les nouvelles cartes éditées en 2007 sont plus précises).

2. Si vous n'avez pas la possibilité de saisir vos données sur le site Odonat, remplissez soigneusement une « Fiche préparatoire à la saisie des données » par carte 5 x 5 km et adressez les à « LPO Alsace, 8 rue Riton, 67000 Strasbourg ».

Codification des indices de nidification

A) Nidification possible :

- 01 – oiseau vu en période de nidification dans un milieu favorable
- 02 – mâle chantant en période de reproduction

B) Nidification probable :

- 03 – couple en période de reproduction, chant du mâle répété sur un même site
- 04 – territoire occupé
- 05 – parades nuptiales
- 06 – sites de nids fréquentés
- 07 – comportements et cris d'alarme
- 08 – présence de plaque incubatrices sur un oiseau tenu en main

C) Nidification certaine :

- 09 – construction et aménagement d'un nid ou d'une cavité
- 10 – adulte simulant une blessure ou cherchant à détourner un intrus
- 11 – découverte d'un nid vide ou de coquilles d'oeufs
- 12 – juvéniles non volants
- 13 – nid fréquenté inaccessible
- 14 – transport de nourriture ou de sacs fécaux
- 15 – nid garni (oeufs)
- 16 – nid garni (poussins)